

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 66
Nombre de délégués titulaires présents : 30
Nombre de délégués suppléants présents: 11
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-cinq, le sept février à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires :

François AUBEY, Philippe AUGIER, Kamel BELGHACHEM, Alban BRUNEAU, Agnès CANAYER, Joël COLSON, Bastien CORITON, Sylvie DE GAETANO, Frédéric DENIZE, Christine DOMAIN, Marie Jean DOUYERE, Jean-Baptiste GASTINNE, Christian GRANCHER, Alain GUESDON, Patrick LEFEBVRE, Frédéric LEGOUVERNEUR, Pascal LEPRETTRE, Cyriaque LETHUILLIER, Michel MARESCOT, Philippe MARIE, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Patrick PESQUET, Gwendoline PRESLES, Florent SAINT-MARTIN, Éric SCARANO, Marc-Antoine TETREL, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Virginie VANDAELE, Laurent VASSET.

Conseillers suppléants :

Pierre AUBRY, Marc BEAUCHEMIN, Stéphanie DEBAZELAIRE, Nicole GELEBART, Antonin GIMARD, Denis GREVERIE, Luc LEFEVRE, Marie Françoise LOISON, Oumou NIANG-FOUQUET.

Conseillers suppléants : Brigitte POURDIEU, Chuun-Na LENGART (non participantes aux votes).

ONT DONNE POUVOIR :

Sylvain BONENFANT à Gwendoline PRESLES
Régis DEBONS à Jean-Baptiste GASTINNE
Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK à Laurent VASSET

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires :

André BAILLARD, Sylvain BONENFANT, Malika CHERRIERE, Chantal COURCOT, Alexis DARMOIS, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Jérôme DUBOST, Clotilde EUDIER, Sylvie FEREMANS, Alain FLEURET, Denis FRAQUET, Martial GALOPIN, Florence GAUTIER, Serge GIRARD, Anthony GUEROUT, Claire GUEROULT, Danièle JAMET, Sébastien LECLERC, Jean-Paul LECOQ, Pascal LECOURT, Virginie LUTROT, Arnaud MAUPOINT, Denis MERVILLE, Alain MICHALOT, Jean-Louis NAVARRE, Didier PERALTA, Angélique PERINI, Edouard PHILIPPE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Olivier ROCHE, Régine SENINCK, Dany TARGAT, Clotilde VALTER, Jean-Marc VASSE, Sylvain VASSE.

Conseillers suppléants :

Patrick AUBE, François AUBER, Jean AUBOURG, Thérèse BARIL, Dominique BELLENGER, Carine BOQUET, Augustin BŒUF, Cédric BROUT, William CALMESNIL, Stéphane CAVELIER, Benoît CHARBONNEAU, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Laurent DELANOE, Christine DECHAMPS, Françoise DEGENETAIS, Fabienne DELAFOSSE, Isabelle DUONG, Thibaut DE JAEGHER, Jean-René DESMONTS, Michel DEZELLUS, Pascal DONNET, Mireille DROUET, Kévin DUBOCAGE, Maria DUFROY, Christophe DORE, Thierry EUSTACHE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Françoise FROMAGE, Charlie GOUDAL, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Martine HOUSSAYE, Aurélien LECACHEUR, Caroline LECLERCQ, Anne-Virginie LECOURTOIS, Sandrine LEMOINE, Yves LEMONNIER, Hubert LENAIN, Raphaël LESUEUR, Xavier LEVEE, Raynald MAHEUT, Hervé NIEPCERON, Colette NOUVEL-

ROUSSELOT, Denis PIEDNOEL, Frédéric RABBY-DEMAISON, Éric ROUSSELET, Jean-Paul SAINT MARTIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS, Martine VIALA.

Délibération n°20250207 - 01 - Désignation d'un secrétaire de séance

En application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à la désignation d'un membre pour remplir la fonction de secrétaire de séance au cours de la présente réunion et d'adopter la délibération suivante.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE DE

- **Désigner** Monsieur Antonin GIMARD comme secrétaire de séance.

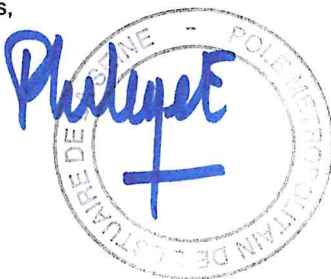
DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 20 FEV. 2025

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 66

Nombre de délégués titulaires présents : 30

Nombre de délégués suppléants présents: 11

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-cinq, le sept février à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires :

François AUBEY, Philippe AUGIER, Kamel BELGHACHEM, Alban BRUNEAU, Agnès CANAYER, Joël COLSON, Bastien CORITON, Sylvie DE GAETANO, Frédéric DENIZE, Christine DOMAIN, Marie Jean DOUYERE, Jean-Baptiste GASTINNE, Christian GRANCHER, Alain GUESDON, Patrick LEFEBVRE, Frédéric LEGOUVERNEUR, Pascal LEPRETTRE, Cyriaque LETHUILLIER, Michel MARESCOT, Philippe MARIE, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Patrick PESQUET, Gwendoline PRESLES, Florent SAINT-MARTIN, Éric SCARANO, Marc-Antoine TETREL, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Virginie VANDAELE, Laurent VASSET.

Conseillers suppléants :

Pierre AUBRY, Marc BEAUCHEMIN, Stéphanie DEBAZELAIRE, Nicole GELEBART, Antonin GIMARD, Denis GREVERIE, Luc LEFEVRE, Marie-Françoise LOISON, Oumou NIANG-FOUQUET.

Conseillers suppléants : Brigitte POURDIEU, Chuun-Na LENGART (non participantes aux votes).

ONT DONNE POUVOIR :

Sylvain BONENFANT à Gwendoline PRESLES

Régis DEBONS à Jean-Baptiste GASTINNE

Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK à Laurent VASSET

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires :

André BAILLARD, Sylvain BONENFANT, Malika CHERRIERE, Chantal COURCOT, Alexis DARMOIS, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Jérôme DUBOST, Clotilde EUDIER, Sylvie FEREMANS, Alain FLEURET, Denis FRAQUET, Martial GALOPIN, Florence GAUTIER, Serge GIRARD, Anthony GUEROUT, Claire GUEROULT, Danièle JAMET, Sébastien LECLERC, Jean-Paul LECOQ, Pascal LECOURT, Virginie LUTROT, Arnaud MAUPOINT, Denis MERVILLE, Alain MICHALOT, Jean-Louis NAVARRE, Didier PERALTA, Angélique PERINI, Edouard PHILIPPE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Olivier ROCHE, Régine SENINCK, Dany TARGAT, Clotilde VALTER, Jean-Marc VASSE, Sylvain VASSE.

Conseillers suppléants :

Patrick AUBE, François AUBER, Jean AUBOURG, Thérèse BARIL, Dominique BELLENGER, Carine BOQUET, Augustin BŒUF, Cédric BROUT, William CALMESNIL, Stéphane CAVELIER, Benoît CHARBONNEAU, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Laurent DELANOE, Christine DECHAMPS, Françoise DEGENETAIS, Fabienne DELAFOSSE, Isabelle DUONG, Thibaut DE JAEGER, Jean-René DESMONTS, Michel DEZELLUS, Pascal DONNET, Mireille DROUET, Kévin DUBOCAGE, Maria DUFROY, Christophe DORE, Thierry EUSTACHE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Françoise FROMAGE, Charlie GOUDAL, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Martine HOUSSAYE, Aurélien LECACHEUR, Caroline LECLERCQ, Anne-Virginie LECOURTOIS, Sandrine LEMOINE, Yves LEMONNIER, Hubert LENAIN, Raphaël LESUEUR, Xavier LEVEE, Raynald MAHEUT, Hervé NIEPCERON, Colette NOUVEL-

ROUSSELOT, Denis PIEDNOEL, Frédéric RABBY-DEMAISON, Éric ROUSSELET, Jean-Paul SAINT MARTIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS, Martine VIALA.

Délibération n°20250207 - 02 - Procès-verbal du 9 décembre 2024 - adoption

Il convient d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 9 décembre 2024 et de prendre la délibération ci-dessous.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 9 décembre 2024,

DECIDE

- **D'adopter** le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 9 décembre 2024.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 20 FEV. 2025

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 66
Nombre de délégués titulaires présents : 30
Nombre de délégués suppléants présents: 11
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-cinq, le sept février à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires :

François AUBEY, Philippe AUGIER, Kamel BELGHACHEM, Alban BRUNEAU, Agnès CANAYER, Joël COLSON, Bastien CORITON, Sylvie DE GAETANO, Frédéric DENIZE, Christine DOMAIN, Marie Jean DOUYERE, Jean-Baptiste GASTINNE, Christian GRANCHER, Alain GUESDON, Patrick LEFEBVRE, Frédéric LEGOUVERNEUR, Pascal LEPRETTRE, Cyriaque LETHUILLIER, Michel MARESCOT, Philippe MARIE, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Patrick PESQUET, Gwendoline PRESLES, Florent SAINT-MARTIN, Éric SCARANO, Marc-Antoine TETREL, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Virginie VANDAELE, Laurent VASSET.

Conseillers suppléants :

Pierre AUBRY, Marc BEAUCHEMIN, Stéphanie DEBAZELAIRE, Nicole GELEBART, Antonin GIMARD, Denis GREVERIE, Luc LEFEVRE, Marie Françoise LOISON, Oumou NIANG-FOUQUET.

Conseillers suppléants : Brigitte POURDIEU, Chuun-Na LENGART (non participantes aux votes).

ONT DONNE POUVOIR :

Sylvain BONENFANT à Gwendoline PRESLES
Régis DEBONS à Jean-Baptiste GASTINNE
Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK à Laurent VASSET

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires :

André BAILLARD, Sylvain BONENFANT, Malika CHERRIERE, Chantal COURCOT, Alexis DARMOIS, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Jérôme DUBOST, Clotilde EUDIER, Sylvie FEREMANS, Alain FLEURET, Denis FRAQUET, Martial GALOPIN, Florence GAUTIER, Serge GIRARD, Anthony GUEROUT, Claire GUEROULT, Danièle JAMET, Sébastien LECLERC, Jean-Paul LECOQ, Pascal LECOURT, Virginie LUTROT, Arnaud MAUPOINT, Denis MERVILLE, Alain MICHALOT, Jean-Louis NAVARRE, Didier PERALTA, Angélique PERINI, Edouard PHILIPPE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Olivier ROCHE, Régine SENINCK, Dany TARGAT, Clotilde VALTER, Jean-Marc VASSE, Sylvain VASSE.

Conseillers suppléants :

Patrick AUBE, François AUBER, Jean AUBOURG, Thérèse BARIL, Dominique BELLENGER, Carine BOQUET, Augustin BŒUF, Cédric BROUT, William CALMESNIL, Stéphane CAVELIER, Benoît CHARBONNEAU, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Laurent DELANOE, Christine DECHAMPS, Françoise DEGENETAIS, Fabienne DELAFOSSE, Isabelle DUONG, Thibaut DE JAEGHER, Jean-René DESMONTS, Michel DEZELLUS, Pascal DONNET, Mireille DROUET, Kévin DUBOCAGE, Maria DUFROY, Christophe DORE, Thierry EUSTACHE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Françoise FROMAGE, Charlie GOUDAL, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Martine HOUSSAYE, Aurélien LECACHEUR, Caroline LECLERCQ, Anne-Virginie LECOURTOIS, Sandrine LEMOINE, Yves LEMONNIER, Hubert LENAIN, Raphaël LESUEUR, Xavier LEVEE, Raynald MAHEUT, Hervé NIEPCERON, Colette NOUVEL-ROUSSELOT, Denis PIEDNOEL, Frédéric RABBY-DEMAISON, Éric ROUSSELET, Jean-Paul SAINT MARTIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS, Martine VIALA.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles 5211-1 et suivants et l'article L.2121-31,
- L'instruction budgétaire et comptable M57, version en vigueur au 1^{er} janvier 2024.
- La délibération n° 20240216-06 du 16 février 2024 adoptant le budget primitif 2024.
- L'exercice du budget 2024.

Considérant :

- que le receveur a repris dans ses écritures tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Après en avoir délibéré,

DECLARE que le compte de gestion (synthèse ci-après) dressé par le Trésorier pour l'exercice 2024, pour le budget visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part pour l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement 2024			
Réalisations de l'exercice	673 992.94 €	642 527.53 €	
<u>Déficit</u> de fonctionnement			- 31 465.41 €
Investissement 2024			
Réalisations de l'exercice	6 546.00 €	7 803.79 €	
<u>Excédent</u> d'investissement			1 257.79 €
Résultats de l'exercice 2024			
Résultat antérieur reporté Fonctionnement			80 652.86 €
Résultat antérieur reporté N-1 Investissement			22 095.72 €
Résultat de clôture exercice 2024			72 540.96 €

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 20 FEV. 2025

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 66

Nombre de délégués titulaires présents : 30

Nombre de délégués suppléants présents: 11

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 41

L'an deux mil vingt-cinq, le sept février à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires :

François AUBEY, Philippe AUGIER, Kamel BELGHACHEM, Alban BRUNEAU, Agnès CANAYER, Joël COLSON, Bastien CORITON, Sylvie DE GAETANO, Frédéric DENIZE, Christine DOMAIN, Marie Jean DOUYERE, Jean-Baptiste GASTINNE, Christian GRANCHER, Alain GUESDON, Patrick LEFEBVRE, Frédéric LEGOUVERNEUR, Pascal LEPRETTRE, Cyriaque LETHUILLIER, Michel MARESCOT, Philippe MARIE, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Patrick PESQUET, Gwendoline PRESLES, Florent SAINT-MARTIN, Éric SCARANO, Marc-Antoine TETREL, Florence THIBAudeau-RAINOT, Virginie VANDAELE, Laurent VASSET.

Conseillers suppléants :

Pierre AUBRY, Marc BEAUCHEMIN, Stéphanie DEBAZELAIRE, Nicole GELEBART, Antonin GIMARD, Denis GREVERIE, Luc LEFEVRE, Marie Françoise LOISON, Oumou NIANG-FOUQUET.

Conseillers suppléants : Brigitte POURDIEU, Chuun-Na LENGART (non participantes aux votes).

ONT DONNE POUVOIR :

Sylvain BONENFANT à Gwendoline PRESLES

Régis DEBONS à Jean-Baptiste GASTINNE

Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK à Laurent VASSET

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires :

André BAILLARD, Sylvain BONENFANT, Malika CHERRIERE, Chantal COURCOT, Alexis DARMOIS, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Jérôme DUBOST, Clotilde EUDIER, Sylvie FEREMANS, Alain FLEURET, Denis FRAQUET, Martial GALOPIN, Florence GAUTIER, Serge GIRARD, Anthony GUEROUT, Claire GUEROULT, Danièle JAMET, Sébastien LECLERC, Jean-Paul LECOQ, Pascal LECOURT, Virginie LUTROT, Arnaud MAUPOINT, Denis MERVILLE, Alain MICHALOT, Jean-Louis NAVARRE, Didier PERALTA, Angélique PERINI, Edouard PHILIPPE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Olivier ROCHE, Régine SENINCK, Dany TARGAT, Clotilde VALTER, Jean-Marc VASSE, Sylvain VASSE.

Conseillers suppléants :

Patrick AUBE, François AUBER, Jean AUBOURG, Thérèse BARIL, Dominique BELLENGER, Carine BOQUET, Augustin BŒUF, Cédric BROUT, William CALMESNIL, Stéphane CAVELIER, Benoît CHARBONNEAU, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Laurent DELANOE, Christine DECHAMPS, Françoise DEGENETAIS, Fabienne DELAFOSSE, Isabelle DUONG, Thibaut DE JAEGHER, Jean-René DESMONTS, Michel DEZELLUS, Pascal DONNET, Mireille DROUET, Kévin DUBOCAGE, Maria DUFROY, Christophe DORE, Thierry EUSTACHE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Françoise FROMAGE, Charlie GOUDAL, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Martine HOUSSAYE, Aurélien LECACHEUR, Caroline LECLERCQ, Anne-Virginie LECOURTOIS, Sandrine LEMOINE, Yves LEMONNIER, Hubert LENAIN, Raphaël LESUEUR, Xavier LEVEE, Raynald MAHEUT, Hervé NIEPCERON, Colette NOUVEL-ROUSSELOT, Denis PIEDNOEL, Frédéric RABBY-DEMAISON, Éric ROUSSELET, Jean-Paul SAINT MARTIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS, Martine VIALA.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles 5211-1 et suivants et l'article L.2121-14.
- L'instruction budgétaire et comptable M57, version en vigueur au 1^{er} janvier 2024.
- La délibération n° 20240216-06 du 16 février 2024 adoptant le budget primitif 2024.
- L'exercice du budget 2024.

Considérant :

- Que la présentation et le vote du compte administratif 2024 doit intervenir avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.
- La présentation par l'ordonnateur, du compte administratif de l'exercice 2024 du Pôle métropolitain.
- La nomination de Madame Brigitte POURDIEU doyen(ne) d'âge des conseillers métropolitains, en tant que Président de séance pour l'approbation du compte administratif 2024.

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **d'approuver** le compte administratif pour l'exercice 2024, tel que présenté et de constater les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion,
- **d'arrêter** le résultat définitif de l'exercice 2024 comme suit :

	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement 2024			
Réalisations de l'exercice	673 992.94 €	642 527.53 €	
<u>Déficit</u> de fonctionnement			- 31 465.41 €
Investissement 2024			
Réalisations de l'exercice	6 546.00 €	7 803.79 €	
<u>Excédent</u> d'investissement			1 257.79 €
Résultats de l'exercice 2024			
Résultat antérieur reporté N-1 Fonctionnement			80 652.86 €
Résultat antérieur reporté N-1 Investissement			22 095.72 €
Résultat de clôture exercice 2024			72 540.96 €

- de constater que les résultats de clôture de l'exercice 2024 font apparaître un déficit de fonctionnement de – **31 465.41 €** et un excédent d'investissement de **1 257.79 €**.
- Et un résultat de l'exercice 2024, cumulé des résultats antérieurs de **72 540.96 €**.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
COMPTER DU 20 FEV. 2025

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 66
Nombre de délégués titulaires présents : 30
Nombre de délégués suppléants présents: 11
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-cinq, le sept février à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires :

François AUBEY, Philippe AUGIER, Kamel BELGHACHEM, Alban BRUNEAU, Agnès CANAYER, Joël COLSON, Bastien CORITON, Sylvie DE GAETANO, Frédéric DENIZE, Christine DOMAIN, Marie Jean DOUYERE, Jean-Baptiste GASTINNE, Christian GRANCHER, Alain GUESDON, Patrick LEFEBVRE, Frédéric LEGOUVERNEUR, Pascal LEPRETTRE, Cyriaque LETHUILLIER, Michel MARESCOT, Philippe MARIE, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Patrick PESQUET, Gwendoline PRESLES, Florent SAINT-MARTIN, Éric SCARANO, Marc-Antoine TETREL, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Virginie VANDAELE, Laurent VASSET.

Conseillers suppléants :

Pierre AUBRY, Marc BEAUCHEMIN, Stéphanie DEBAZELAIRE, Nicole GELEBART, Antonin GIMARD, Denis GREVERIE, Luc LEFEVRE, Marie Françoise LOISON, Oumou NIANG-FOUQUET.

Conseillers suppléants : Brigitte POURDIEU, Chuun-Na LENGART (non participantes aux votes).

ONT DONNE POUVOIR :

Sylvain BONENFANT à Gwendoline PRESLES
Régis DEBONS à Jean-Baptiste GASTINNE
Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK à Laurent VASSET

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires :

André BAILLARD, Sylvain BONENFANT, Malika CHERRIERE, Chantal COURCOT, Alexis DARMOIS, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Jérôme DUBOST, Clotilde EUDIER, Sylvie FEREMANS, Alain FLEURET, Denis FRAQUET, Martial GALOPIN, Florence GAUTIER, Serge GIRARD, Anthony GUEROUT, Claire GUEROULT, Danièle JAMET, Sébastien LECLERC, Jean-Paul LECOQ, Pascal LECOURT, Virginie LUTROT, Arnaud MAUPOINT, Denis MERVILLE, Alain MICHALOT, Jean-Louis NAVARRE, Didier PERALTA, Angélique PERINI, Edouard PHILIPPE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Olivier ROCHE, Régine SENINCK, Dany TARGAT, Clotilde VALTER, Jean-Marc VASSE, Sylvain VASSE.

Conseillers suppléants :

Patrick AUBE, François AUBER, Jean AUBOURG, Thérèse BARIL, Dominique BELLENGER, Carine BOQUET, Augustin BŒUF, Cédric BROUT, William CALMESNIL, Stéphane CAVELIER, Benoît CHARBONNEAU, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Laurent DELANOE, Christine DECHAMPS, Françoise DEGENETAIS, Fabienne DELAFOSSE, Isabelle DUONG, Thibaut DE JAEGER, Jean-René DESMONTS, Michel DEZELLUS, Pascal DONNET, Mireille DROUET, Kévin DUBOCAGE, Maria DUFROY, Christophe DORE, Thierry EUSTACHE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Françoise FROMAGE, Charlie GOUDAL, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Martine HOUSSAYE, Aurélien LECACHEUR, Caroline LECLERCQ, Anne-Virginie LECOURTOIS, Sandrine LEMOINE, Yves LEMONNIER, Hubert LENAIN, Raphaël LESUEUR, Xavier LEVEE, Raynald MAHEUT, Hervé NIEPCERON, Colette NOUVEL-ROUSSELOT, Denis PIEDNOEL, Frédéric RABBY-DEMAISON, Éric ROUSSELET, Jean-Paul SAINT MARTIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS, Martine VIALA.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1612-12 et suivants
- L'instruction budgétaire et comptable M57, version en vigueur au 1^{er} janvier 2024.
- L'exercice du budget 2024.

Considérant :

- Que le résultat à la clôture 2024 s'établit à – **31 465.41 €** en fonctionnement et **1 257.79 €** en investissement
- Que le résultat global cumulé s'établit à **49 187.45 €** en fonctionnement et **23 353.51 €** en investissement
- Que l'arrêté des comptes détermine le résultat de fonctionnement de l'exercice et que ce résultat s'il est excédentaire fait l'objet d'une décision d'affectation en section d'investissement à hauteur du besoin de financement,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- De reporter à la section de fonctionnement du budget primitif 2025, l'excédent de financement cumulé : report de fonctionnement (R002) : **49 187.45 €.**
- De reporter à la section d'investissement du budget primitif 2025, l'excédent de financement cumulé : report d'investissement (R001) : **23 353.51 €.**

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU **20 FEV. 2025**

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 66
Nombre de délégués titulaires présents : 30
Nombre de délégués suppléants présents : 11
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-cinq, le sept février à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires :

François AUBEY, Philippe AUGIER, Kamel BELGHACHEM, Alban BRUNEAU, Agnès CANAYER, Joël COLSON, Bastien CORITON, Sylvie DE GAETANO, Frédéric DENIZE, Christine DOMAIN, Marie Jean DOUYERE, Jean-Baptiste GASTINNE, Christian GRANCHER, Alain GUESDON, Patrick LEFEBVRE, Frédéric LEGOUVERNEUR, Pascal LEPRETTRE, Cyriaque LETHUILLIER, Michel MARESCOT, Philippe MARIE, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Patrick PESQUET, Gwendoline PRESLES, Florent SAINT-MARTIN, Éric SCARANO, Marc-Antoine TETREL, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Virginie VANDAELE, Laurent VASSET.

Conseillers suppléants :

Pierre AUBRY, Marc BEAUCHEMIN, Stéphanie DEBAZELAIRE, Nicole GELEBART, Antonin GIMARD, Denis GREVERIE, Luc LEFEVRE, Marie Françoise LOISON, Oumou NIANG-FOUQUET.

Conseillers suppléants : Brigitte POURDIEU, Chuun-Na LENGART (non participantes aux votes).

ONT DONNE POUVOIR :

Sylvain BONENFANT à Gwendoline PRESLES
Régis DEBONS à Jean-Baptiste GASTINNE
Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK à Laurent VASSET

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires :

André BAILLARD, Sylvain BONENFANT, Malika CHERRIERE, Chantal COURCOT, Alexis DARMOIS, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Jérôme DUBOST, Clotilde EUDIER, Sylvie FEREMANS, Alain FLEURET, Denis FRAQUET, Martial GALOPIN, Florence GAUTIER, Serge GIRARD, Anthony GUEROUT, Claire GUEROULT, Danièle JAMET, Sébastien LECLERC, Jean-Paul LECOQ, Pascal LECOURT, Virginie LUTROT, Arnaud MAUPOINT, Denis MERVILLE, Alain MICHALOT, Jean-Louis NAVARRE, Didier PERALTA, Angélique PERINI, Edouard PHILIPPE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Olivier ROCHE, Régine SENINCK, Dany TARGAT, Clotilde VALTER, Jean-Marc VASSE, Sylvain VASSE.

Conseillers suppléants :

Patrick AUBE, François AUBER, Jean AUBOURG, Thérèse BARIL, Dominique BELLENGER, Carine BOQUET, Augustin BŒUF, Cédric BROUT, William CALMESNIL, Stéphane CAVELIER, Benoît CHARBONNEAU, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Laurent DELANOE, Christine DECHAMPS, Françoise DEGENETAIS, Fabienne DELAFOSSE, Isabelle DUONG, Thibaut DE JAEGER, Jean-René DESMONTS, Michel DEZELLUS, Pascal DONNET, Mireille DROUET, Kévin DUBOCAGE, Maria DUFROY, Christophe DORE, Thierry EUSTACHE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Françoise FROMAGE, Charlie GOUDAL, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Martine HOUSSAYE, Aurélien LECACHEUR, Caroline LECLERCQ, Anne-Virginie LECOURTOIS, Sandrine LEMOINE, Yves LEMONNIER, Hubert LENAIN, Raphaël LESUEUR, Xavier LEVEE, Raynald MAHEUT, Hervé NIEPCERON, Colette NOUVEL-ROUSSELOT, Denis PIEDNOEL, Frédéric RABBY-DEMAISON, Éric ROUSSELET, Jean-Paul SAINT MARTIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS, Martine VIALA.

Délibération n°20250207 - 06 - Approbation du budget primitif 2025

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

Vu

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- la loi n° 94.504 du 22 Juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux Collectivités Locales
- l'instruction budgétaire et comptable M57 s'appliquant aux syndicats mixtes
- la délibération n°20231006 - 03 autorisant le changement de nomenclature en M57
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
- la délibération n°20231222 - 09 adoptant le règlement budgétaire et financier du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Considérant

- le projet de budget primitif 2025 présenté par l'ordonnateur.

Après en avoir délibéré :

DECIDE :

- **d'adopter** le budget primitif de l'exercice 2025 arrêté en dépenses et en recettes conformément aux tableaux ci-annexés présentant chapitre par chapitre le budget du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine et les cotisations.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Article	Recettes	Montant
002	Excédent Fonctionnement reporté N-1	49 187.45 €
74888	Autres attributions et participations	642 511.66 €
TOTAL DES RECETTES		691 699.11 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Article	Dépenses	Montant
60622	Carburant	1 000.00 €
60623	Alimentation	600.00 €
60632	Fournitures petit équipement	1 000.00 €
6064	Fournitures administratives	1 500.00 €
6132	Locations immobilières	28 760,00 €
61358	Locations mobilières autres	9 300,00 €
61551	Entretien matériel roulant	500.00 €
6156	Maintenance	9 000,00 €
6161	Assurances	5 600,00 €
6182	Documentation	700,00 €
6188	Service ext - Autres frais divers	296 259.11 €
6236	Catalogues, imprimés et publications	29 900,00 €
6238	Divers	2 600.00 €
6251	Voyages déplacements et missions	1 600,00 €
6261	Frais d'affranchissement	400,00 €
6281	Concours divers (cotisations)	1 480,00 €
TOTAL Chapitre 011		390 199.11 €

6332	Cotisations FNAL	200,00 €
6336	Cotisations CDG/CNFPT	3 000,00 €
6338	Autres impôts et taxes sur rémunérations	600,00 €
64111	Rémunération principale	26 500,00 €
64112	SFT-IR	1 000,00 €
64118	Autres indemnités	7 000,00 €
64131	Rémunérations	76 000,00 €
64132	SFT-IR	800,00 €
64138	Primes et autres indemnités	70 000,00 €
6451	Cotisations URSSAF	46 000,00 €
6453	Cotisations caisses de retraites	17 000,00 €
6454	Cotisations ASSEDIC	6 700,00 €
6458	Cotisations autres organismes sociaux	200,00 €
	TOTAL Chapitre 012	255 000,00 €
65748	Subv fonct autres	40 000,00 €
65888	Autres charges divers gestion courante	500,00 €
	TOTAL chapitre 65	40 500,00 €
6811	Amortissement	6 000,00 €
	TOTAL Chapitre 042	6 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	0 €
	TOTAL DES DEPENSES	691 699.11 €

SECTION D' INVESTISSEMENT		
Article	Recettes	Montant
001	Excédent Investissement reporté N-1	23 353,51 €
2805	Concessions et droits similaires	5 000,00 €
281838	Autre matériel informatique	900,00 €
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	100,00 €
	Total Chapitre 040	6 000,00 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	-
	Total Chapitre 10	-
021	Virement de la section fonctionnement	0 €
	TOTAL DES RECETTES	29 353,51 €

SECTION D' INVESTISSEMENT		
Article	Dépenses	Montant
2051	Concessions et droits similaires	12 000,00 €
	Total Chapitre 20	12 000,00 €
21838	Autre matériel informatique	9 353,51 €
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	8 000,00 €
	Total Chapitre 21	17 353,51 €
	TOTAL DES DEPENSES	29 353,51 €

**MONTANT DES COTISATIONS 2025 DES EPCI MEMBRES DU POLE METROPOLITAIN DE
L'ESTUAIRE DE LA SEINE**

EPCI Membres	MONTANT
Communauté de Communes Pays Honfleur-Beuzeville	10 572,92 €
Communauté de Communes Campagne de Caux	12 180,35 €
Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral	34 726,78 €
Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie	26 084,35 €
Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie	72 705,71 €
Communauté d'Agglomération Caux Seine Agglo	104 579,48 €
Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole	317 316,77 €
Communauté de Communes Roumois Seine	33 033,64 €
Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle	31 311,66 €
TOTAL	642 511,66 €

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



**ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 20 FEV. 2025**

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 66

Nombre de délégués titulaires présents : 30

Nombre de délégués suppléants présents : 11

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-cinq, le sept février à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires :

François AUBEY, Philippe AUGIER, Kamel BELGHACHEM, Alban BRUNEAU, Agnès CANAYER, Joël COLSON, Bastien CORITON, Sylvie DE GAETANO, Frédéric DENIZE, Christine DOMAIN, Marie Jean DOUYERE, Jean-Baptiste GASTINNE, Christian GRANCHER, Alain GUESDON, Patrick LEFEBVRE, Frédéric LEGOUVERNEUR, Pascal LEPRETTRE, Cyriaque LETHUILLIER, Michel MARESCOT, Philippe MARIE, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Patrick PESQUET, Gwendoline PRESLES, Florent SAINT-MARTIN, Éric SCARANO, Marc-Antoine TETREL, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Virginie VANDAELE, Laurent VASSET.

Conseillers suppléants :

Pierre AUBRY, Marc BEAUCHEMIN, Stéphanie DEBAZELAIRE, Nicole GELEBART, Antonin GIMARD, Denis GREVERIE, Luc LEFEVRE, Marie Françoise LOISON, Oumou NIANG-FOUQUET.

Conseillers suppléants : Brigitte POURDIEU, Chuun-Na LENGART (non participantes aux votes).

ONT DONNE POUVOIR :

Sylvain BONENFANT à Gwendoline PRESLES

Régis DEBONS à Jean-Baptiste GASTINNE

Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK à Laurent VASSET

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires :

André BAILLARD, Sylvain BONENFANT, Malika CHERRIERE, Chantal COURCOT, Alexis DARMOIS, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Jérôme DUBOST, Clotilde EUDIER, Sylvie FEREMANS, Alain FLEURET, Denis FRAQUET, Martial GALOPIN, Florence GAUTIER, Serge GIRARD, Anthony GUEROUT, Claire GUEROULT, Danièle JAMET, Sébastien LECLERC, Jean-Paul LECOQ, Pascal LECOURT, Virginie LUTROT, Arnaud MAUPOINT, Denis MERVILLE, Alain MICHALOT, Jean-Louis NAVARRE, Didier PERALTA, Angélique PERINI, Edouard PHILIPPE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Olivier ROCHE, Régine SENINCK, Dany TARGAT, Clotilde VALTER, Jean-Marc VASSE, Sylvain VASSE.

Conseillers suppléants :

Patrick AUBE, François AUBER, Jean AUBOURG, Thérèse BARIL, Dominique BELLENGER, Carine BOQUET, Augustin BŒUF, Cédric BROUT, William CALMESNIL, Stéphane CAVELIER, Benoît CHARBONNEAU, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Laurent DELANOE, Christine DECHAMPS, Françoise DEGENETAIS, Fabienne DELAFOSSE, Isabelle DUONG, Thibaut DE JAEGHER, Jean-René DESMONTS, Michel DEZELLUS, Pascal DONNET, Mireille DROUET, Kévin DUBOCAGE, Maria DUFROY, Christophe DORE, Thierry EUSTACHE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Françoise FROMAGE, Charlie GOUDAL, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Martine HOUSSAYE, Aurélien LECACHEUR, Caroline LECLERCQ, Anne-Virginie LECOURTOIS, Sandrine LEMOINE, Yves LEMONNIER, Hubert LENAIN, Raphaël LESUEUR, Xavier LEVEE, Raynald MAHEUT, Hervé NIEPCERON, Colette NOUVEL-ROUSSELOT, Denis PIEDNOEL, Frédéric RABBY-DEMAISON, Éric ROUSSELET, Jean-Paul SAINT MARTIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS, Martine VIALA.

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

VU :

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
- les statuts de la société DAVAI
- la stratégie de développement touristique du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Considérant :

- le projet d'évènement estuarien « Mad Jacques - Evénement cyclable Estuaire 2025 ».
- le montant de financement à hauteur de 54 000 € TTC que le Pôle métropolitain propose de verser à la société DAVAI pour l'organisation de l'évènement « Mad Jacques - Evénement cyclable Estuaire 2025 » au cours de l'année 2025..
- la nécessité d'établir avec la société, une convention définissant l'objet, le montant, les conditions de versement et d'utilisation du financement.

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE :

- approuver l'attribution, à la société DAVAI d'un financement à hauteur de 54 000 TTC permettant de contribuer au déploiement du projet d'évènement « Mad Jacques – Evénement cyclable Estuaire » pour l'année 2025.
- approuver le projet de convention établi entre le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine et la société DAVAI.
- autoriser le Président à signer ladite convention, qui sera annexée à la présente délibération.
- dire que les crédits seront inscrits au budget 2025.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 20 FEV. 2025

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 66
Nombre de délégués titulaires présents : 30
Nombre de délégués suppléants présents: 11
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-cinq, le sept février à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires :

François AUBEY, Philippe AUGIER, Kamel BELGHACHEM, Alban BRUNEAU, Agnès CANAYER, Joël COLSON, Bastien CORITON, Sylvie DE GAETANO, Frédéric DENIZE, Christine DOMAIN, Marie Jean DOUYERE, Jean-Baptiste GASTINNE, Christian GRANCHER, Alain GUESDON, Patrick LEFEBVRE, Frédéric LEGOUVERNEUR, Pascal LEPRETTRE, Cyriaque LETHUILLIER, Michel MARESCOT, Philippe MARIE, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Patrick PESQUET, Gwendoline PRESLES, Florent SAINT-MARTIN, Éric SCARANO, Marc-Antoine TETREL, Florence THIBAudeau-RAINOT, Virginie VANDAELE, Laurent VASSET.

Conseillers suppléants :

Pierre AUBRY, Marc BEAUCHEMIN, Stéphanie DEBAZELAIRE, Nicole GELEBART, Antonin GIMARD, Denis GREVERIE, Luc LEFEVRE, Marie Françoise LOISON, Oumou NIANG-FOUQUET.

Conseillers suppléants : Brigitte POURDIEU, Chuun-Na LENGART (non participantes aux votes).

ONT DONNE POUVOIR :

Sylvain BONENFANT à Gwendoline PRESLES
Régis DEBONS à Jean-Baptiste GASTINNE
Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK à Laurent VASSET

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires :

André BAILLARD, Sylvain BONENFANT, Malika CHERRIERE, Chantal COURCOT, Alexis DARMOIS, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Jérôme DUBOST, Clotilde EUDIER, Sylvie FEREMANS, Alain FLEURET, Denis FRAQUET, Martial GALOPIN, Florence GAUTIER, Serge GIRARD, Anthony GUEROUT, Claire GUEROUULT, Danièle JAMET, Sébastien LECLERC, Jean-Paul LECOQ, Pascal LECOURT, Virginie LUTROT, Arnaud MAUPOINT, Denis MERVILLE, Alain MICHALOT, Jean-Louis NAVARRE, Didier PERALTA, Angélique PERINI, Edouard PHILIPPE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Olivier ROCHE, Régine SENINCK, Dany TARGAT, Clotilde VALTER, Jean-Marc VASSE, Sylvain VASSE.

Conseillers suppléants :

Patrick AUBE, François AUBER, Jean AUBOURG, Thérèse BARIL, Dominique BELLENGER, Carine BOQUET, Augustin BŒUF, Cédric BROUT, William CALMESNIL, Stéphane CAVELIER, Benoît CHARBONNEAU, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Laurent DELANOE, Christine DECHAMPS, Françoise DEGENETAIS, Fabienne DELAFOSSE, Isabelle DUONG, Thibaut DE JAEGHER, Jean-René DESMONTS, Michel DEZELLUS, Pascal DONNET, Mireille DROUET, Kévin DUBOCAGE, Maria DUFROY, Christophe DORE, Thierry EUSTACHE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Françoise FROMAGE, Charlie GOUDAL, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Martine HOUSSAYE, Aurélien LECACHEUR, Caroline LECLERCQ, Anne-Virginie LECOURTOIS, Sandrine LEMOINE, Yves LEMONNIER, Hubert LENAIN, Raphaël LESUEUR, Xavier LEVEE, Raynald MAHEUT, Hervé NIEPCERON, Colette NOUVEL-

ROUSSELOT, Denis PIEDNOEL, Frédéric RABBY-DEMAISON, Éric ROUSSELET, Jean-Paul SAINT MARTIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS, Martine VIALA.

Délibération n°20250207 – 08 - Convention « Réserve en Seine »

Pour la quatrième année, le Pôle métropolitain souhaite renouveler et renforcer l'opération « Réserve en Seine » 2025 avec 8 sorties au départ du Havre et 5 sorties au départ de Trouville-sur-Mer. La convention porte sur l'organisation et le déploiement de sorties découvertes commentées de la réserve naturelle en bateau. Le Pôle s'engage en particulier à assurer la promotion de l'opération en prenant à sa charge la communication et l'animation auprès de la Maison de l'Estuaire.

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

Vu :

- le Code Général des Collectivités Territoriales.
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.
- les statuts de la Maison de l'Estuaire et Vedettes Baie de Seine.
- les statuts de la SPL de développement territorial et touristique du territoire de Deauville, l'Office de tourisme de Trouville sur mer.

Considérant :

- Que le Pôle métropolitain est chargé de mettre en œuvre des actions d'intérêt métropolitain notamment dans le domaine du tourisme et de l'attractivité, et qu'il doit entre autres développer l'identité du territoire de l'Estuaire de la Seine, et se donner les moyens de renforcer l'attractivité de ce territoire
- La nécessité d'établir une convention définissant l'objet et les conditions dans lesquelles l'opération « Réserve en Seine » sera organisée ainsi que les engagements de chacun des partenaires.

Après en avoir délibéré,

DECIDE DE :

- approuver le projet de convention établi entre le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, la SPL de développement territorial et touristique du territoire de Deauville, l'Office de tourisme de Trouville sur mer, la Maison de l'Estuaire et la société Vedettes Baie de Seine.
- autoriser le Président à signer ladite convention
- dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025.

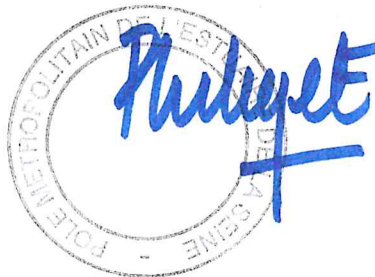
DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 20 FEV. 2025

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 66
Nombre de délégués titulaires présents : 30
Nombre de délégués suppléants présents : 11
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-cinq, le sept février à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires :

François AUBEY, Philippe AUGIER, Kamel BELGHACHEM, Alban BRUNEAU, Agnès CANAYER, Joël COLSON, Bastien CORITON, Sylvie DE GAETANO, Frédéric DENIZE, Christine DOMAIN, Marie Jean DOUYERE, Jean-Baptiste GASTINNE, Christian GRANCHER, Alain GUESDON, Patrick LEFEBVRE, Frédéric LEGOUVERNEUR, Pascal LEPRETTRE, Cyriaque LETHUILLIER, Michel MARESCOT, Philippe MARIE, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Patrick PESQUET, Gwendoline PRESLES, Florent SAINT-MARTIN, Éric SCARANO, Marc-Antoine TETREL, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Virginie VANDAELE, Laurent VASSET.

Conseillers suppléants :

Pierre AUBRY, Marc BEAUCHEMIN, Stéphanie DEBAZELAIRE, Nicole GELEBART, Antonin GIMARD, Denis GREVERIE, Luc LEFEVRE, Marie Françoise LOISON, Oumou NIANG-FOUQUET.

Conseillers suppléants : Brigitte POURDIEU, Chuun-Na LENGART (non participantes aux votes).

ONT DONNE POUVOIR :

Sylvain BONENFANT à Gwendoline PRESLES
Régis DEBONS à Jean-Baptiste GASTINNE
Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK à Laurent VASSET

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires :

André BAILLARD, Sylvain BONENFANT, Malika CHERRIERE, Chantal COURCOT, Alexis DARMOIS, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Jérôme DUBOST, Clotilde EUDIER, Sylvie FEREMANS, Alain FLEURET, Denis FRAQUET, Martial GALOPIN, Florence GAUTIER, Serge GIRARD, Anthony GUEROUT, Claire GUEROULT, Danièle JAMET, Sébastien LECLERC, Jean-Paul LECOQ, Pascal LECOURT, Virginie LUTROT, Arnaud MAUPOINT, Denis MERVILLE, Alain MICHALOT, Jean-Louis NAVARRE, Didier PERALTA, Angélique PERINI, Edouard PHILIPPE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Olivier ROCHE, Régine SENINCK, Dany TARGAT, Clotilde VALTER, Jean-Marc VASSE, Sylvain VASSE.

Conseillers suppléants :

Patrick AUBE, François AUBER, Jean AUBOURG, Thérèse BARIL, Dominique BELLENGER, Carine BOQUET, Augustin BŒUF, Cédric BROUT, William CALMESNIL, Stéphane CAVELIER, Benoît CHARBONNEAU, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Laurent DELANOE, Christine DECHAMPS, Françoise DEGENETAIS, Fabienne DELAFOSSE, Isabelle DUONG, Thibaut DE JAEGHER, Jean-René DESMONTS, Michel DEZELLUS, Pascal DONNET, Mireille DROUET, Kévin DUBOCAGE, Maria DUFROY, Christophe DORE, Thierry EUSTACHE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Françoise FROMAGE, Charlie GOUDAL, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Martine HOUSSAYE, Aurélien LECACHEUR, Caroline LECLERCQ, Anne-Virginie LECOURTOIS, Sandrine LEMOINE, Yves LEMONNIER, Hubert LENAIN, Raphaël LESUEUR, Xavier LEVEE, Raynald MAHEUT, Hervé NIEPCERON, Colette NOUVEL-ROUSSELOT, Denis PIEDNOEL, Frédéric RABBY-DEMAISON, Éric ROUSSELET, Jean-Paul SAINT MARTIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS, Martine VIALA.

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

VU

- le Code Général des Collectivités Territoriales,
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
- les statuts de la SPL de développement territorial et touristique du territoire de Deauville, l'Office de tourisme de Trouville sur mer, l'Office du Tourisme Communautaire Le Havre Etretat Normandie Tourisme et la société Vedettes Baie de Seine.

CONSIDERANT

- que le Pôle métropolitain est chargé de mettre en œuvre des actions d'intérêt métropolitain notamment dans le domaine du tourisme et de l'attractivité, et qu'il doit, entre autres, développer l'identité du territoire de l'Estuaire de la Seine, et se donner les moyens de renforcer l'attractivité de ce territoire.
- la nécessité d'établir une convention définissant l'objet et les conditions dans lesquelles l'opération « Les Traversées de l'estuaire de la Seine » sera organisée ainsi que les engagements de chacun des partenaires.

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'approuver le projet de convention établi entre le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, la SPL de développement territorial et touristique du territoire de Deauville, l'Office de tourisme de Trouville sur mer, et l'Office du Tourisme Communautaire Le Havre Etretat Normandie Tourisme et la société Vedettes Baie de Seine.
- d'autoriser le Président à signer ladite convention, qui est annexée à la présente délibération,
- de dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 20 FEV. 2025

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 66
Nombre de délégués titulaires présents : 30
Nombre de délégués suppléants présents: 11
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de votants : 36

L'an deux mil vingt-cinq, le sept février à quatorze heures trente, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires :

François AUBEY, Philippe AUGIER, Kamel BELGHACHEM, Alban BRUNEAU, Agnès CANAYER, Joël COLSON, Bastien CORITON, Sylvie DE GAETANO, Frédéric DENIZE, Christine DOMAIN, Marie Jean DOUYERE, Jean-Baptiste GASTINNE, Christian GRANCHER, Alain GUESDON, Patrick LEFEBVRE, Frédéric LEGOUVERNEUR, Pascal LEPRETTRE, Cyriaque LETHUILLIER, Michel MARESCOT, Philippe MARIE, Jean-Louis MAURICE, Christine MOREL, Patrick PESQUET, Gwendoline PRESLES, Florent SAINT-MARTIN, Éric SCARANO, Marc-Antoine TETREL, Florence THIBAudeau-RAINOT, Virginie VANDAELE, Laurent VASSET.

Conseillers suppléants :

Pierre AUBRY, Marc BEAUCHEMIN, Stéphanie DEBAZELAIRE, Nicole GELEBART, Antonin GIMARD, Denis GREVERIE, Luc LEFEVRE, Marie Françoise LOISON, Oumou NIANG-FOUQUET.

Conseillers suppléants : Brigitte POURDIEU, Chuun-Na LENGART (non participantes aux votes).

ONT DONNE POUVOIR :

Sylvain BONENFANT à Gwendoline PRESLES
Régis DEBONS à Jean-Baptiste GASTINNE
Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK à Laurent VASSET

Ne prennent pas part au vote compte-tenu de leur fonction au sein de l'AURH :

Philippe AUGIER, Jean-Baptiste GASTINNE, Florence THIBAudeau-RAINOT, Laurent VASSET, Florent SAINT-MARTIN, Christine MOREL.

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires :

André BAILLARD, Sylvain BONENFANT, Malika CHERRIERE, Chantal COURCOT, Alexis DARMOIS, Régis DEBONS, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Jérôme DUBOST, Clotilde EUDIER, Sylvie FEREMANS, Alain FLEURET, Denis FRAQUET, Martial GALOPIN, Florence GAUTIER, Serge GIRARD, Anthony GUEROUT, Claire GUEROUULT, Danièle JAMET, Sébastien LECLERC, Jean-Paul LECOQ, Pascal LECOURT, Virginie LUTROT, Arnaud MAUPOINT, Denis MERVILLE, Alain MICHALOT, Jean-Louis NAVARRE, Didier PERALTA, Angélique PERINI, Edouard PHILIPPE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Olivier ROCHE, Régine SENINCK, Dany TARGAT, Clotilde VALTER, Jean-Marc VASSE, Sylvain VASSE.

Conseillers suppléants :

Patrick AUBE, François AUBER, Jean AUBOURG, Thérèse BARIL, Dominique BELLENGER, Carine BOQUET, Augustin BŒUF, Cédric BROUT, William CALMESNIL, Stéphane CAVELIER, Benoît CHARBONNEAU, Avelyne CHIROL, Olivier COMBE, Pascal CORNU, Isabelle CREVEL, Laurent DELANOE, Christine DECHAMPS, Françoise DEGENETAIS, Fabienne DELAFOSSE, Isabelle DUONG, Thibaut DE JAEGHER, Jean-René DESMONTS, Michel DEZELLUS, Pascal DONNET, Mireille DROUET, Kévin DUBOCAGE, Maria DUFROY, Christophe DORE, Thierry EUSTACHE, Patrick FONTAINE, Jean-Luc FORT, Françoise FROMAGE, Charlie

GOUDAL, Marie-Catherine GRZELCZYK, Marc GUERIN, Jocelyne GUYOMAR, Martine HOUSSAYE, Aurélien LECACHEUR, Caroline LECLERCQ, Anne-Virginie LECOURTOIS, Sandrine LEMOINE, Yves LEMONNIER, Hubert LENAIN, Raphaël LESUEUR, Xavier LEVEE , Raynald MAHEUT, Hervé NIEPCERON, Colette NOUVEL-ROUSSELOT, Denis PIEDNOEL, Frédéric RABBY-DEMAISON, Éric ROUSSELET, Jean-Paul SAINT MARTIN, Didier SANSON, Hubert THOMAS, Martine VIALA.

Délibération n°20250207 - 10 - Convention de partenariat avec l'AURH

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU

- le Code Général des Collectivités Territoriales
- les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
- les statuts de l'Agence d'Urbanisme Le Havre Estuaire de la Seine (AURH)

Considérant

- le souhait pour le Pôle métropolitain de s'appuyer sur les connaissances et compétences de l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'estuaire de la Seine (AURH) dont le champ d'actions englobe le territoire du Pôle métropolitain, afin de mettre en œuvre certaines actions contenues dans le programme du Pôle.
- Les missions prévues pour l'année 2025

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d' autoriser le Président à signer la convention de partenariat avec l'AURH fixant la nature et l'étendue de la coopération entre le Pôle et l'AURH pour l'année 2025, le montant de la participation financière fixée à 40 000 €, et les modalités de versement de celle-ci.
- que les crédits seront inscrits au budget 2025.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



**ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 20 FEV. 2025**